

# Votez pour élire la direction de votre syndicat

## Note explicative pour le vote par correspondance :

### SI JE N'AI PAS REÇU LE MATÉRIEL DE VOTE

je peux imprimer le bulletin de vote disponible sur le site du SNES Bordeaux à l'article «Elections SNES du 17 mai au 3 juin»

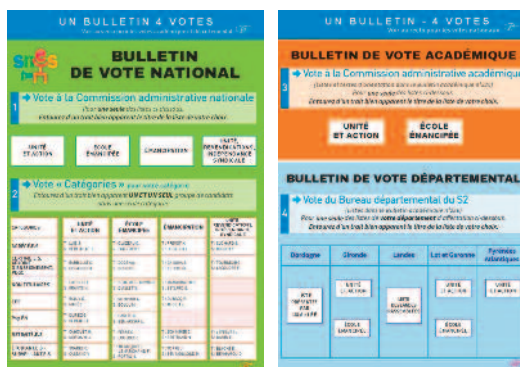
Suivre la procédure :

- Imprimez le bulletin
- Insérez le bulletin dans une enveloppe vierge (ne rien inscrire sur l'enveloppe)
- Insérez l'enveloppe dans une seconde enveloppe.

► **Au verso**, indiquez votre nom, prénom, établissement, commune, département, retraité (oui-non) et signez

► **Au recto**, inscrivez l'adresse du SNES (SNES, 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux), affranchissez le courrier et postez-le.

### Bulletin de vote - 2 pages 4 votes



Attention, il s'agit d'un bulletin pour 4 votes !




Glissez votre bulletin de vote dans une enveloppe (ne rien inscrire sur cette enveloppe)

insérez l'enveloppe dans une autre enveloppe

NOM :	Prénom :
Etablissement :	commune :
Retraité.e : OUI - NON	
Département :	
signature	

#### **Au verso de l'enveloppe**

Indiquez votre nom, prénom, établissement, commune, retraité.e (OUI ou NON), le département et la signature.

 SNES 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux
--

#### **Au recto de l'enveloppe**

indiquez l'adresse du SNES  
SNES, 138 rue de Pessac  
33000 Bordeaux

N'oubliez pas d'affranchir le courrier et postez-le (jeudi 3 juin au plus tard)

